

## **CAPSO SCA-AIR-SSA-EMA-SGA du CMG de Rennes**

### **Déclaration liminaire **CFDT** du 11 Juin 2026**

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La **CFDT** souhaite, en ouverture de la CAPSO, partager son analyse du contexte international et des défis majeurs auxquels notre monde est confronté.

Les conditions de travail, l'emploi et la dignité des travailleuses et travailleurs du ministère des Armées ne peuvent être envisagés indépendamment des bouleversements mondiaux qui influencent désormais notre quotidien.

Le constat est préoccupant, mais il nous renforce dans nos convictions. En 2026, de nombreux conflits armés touchent simultanément la planète, un niveau inédit depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Des millions de civils subissent chaque jour les conséquences de guerres qui s'installent dans la durée.

Les tensions entre l'Inde et le Pakistan ont atteint des niveaux sans précédent, faisant peser le spectre d'un affrontement nucléaire. En Afrique, le Sahel reste miné par la menace djihadiste et l'instabilité politique. Au Moyen-Orient, les échanges de frappes entre Israël et l'Iran, avec l'implication des Etats-Unis, ont marqué une escalade d'une gravité inédite. En Asie-Pacifique, les provocations militaires chinoises autour de Taïwan et en mer de Chine méridionale n'ont jamais été aussi fréquentes.

Le paysage géopolitique de 2026 se caractérise par une fragmentation sans précédent de l'ordre international. Le retour des logiques de puissance, la montée du protectionnisme et l'affaiblissement du système multilatéral menacent les fondements mêmes de la coopération internationale sur laquelle reposent les droits des travailleurs. La **CFDT** réaffirme sa conviction profonde : il n'y a pas de justice sociale sans paix !

Pour la **CFDT**, cette recomposition géopolitique a des conséquences directes sur l'emploi, le pouvoir d'achat et les conditions de travail. Face à ces défis, les ouvriers de l'État démontrent chaque jour leur capacité d'adaptation, leur excellence technique *et participent activement à la souveraineté et à la résilience de l'Etat*. Nous demandons que cette contribution essentielle soit reconnue à sa juste valeur.

La **CFDT** souhaite également attirer l'attention sur la multiplication de signaux qui méritent notre vigilance : questionnements autour des libertés fondamentales, instrumentalisation des peurs, mépris du dialogue social et du droit international. La **CFDT** reste convaincue que le compromis et la construction collective sont toujours préférables à l'affrontement. Le recul de la démocratie dans certaines régions du

monde — y compris au sein de démocraties établies — nous conforte dans notre engagement pour un dialogue social de qualité.

La **CFDT** met en garde contre les dangers d'un dialogue social affaibli en France, de réformes précipitées et d'un désengagement citoyen croissant face à la vie publique, comme l'ont montré les récentes élections municipales. La démocratie prospère grâce à la participation et à la délibération, et non à la coercition.

La **CFDT** rappelle son attachement indéfectible aux valeurs démocratiques, au respect de l'État de droit et à un dialogue social sincère. Nous refusons la résignation face aux dérives autoritaires et continuerons de porter haut l'exigence d'une gouvernance responsable, transparente et au service de l'intérêt général.

La **CFDT** refuse le fatalisme et choisit résolument l'optimisme de l'action. Notre engagement syndical prend tout son sens dans ce contexte : défendre les droits des travailleurs, et en particulier ceux des ouvriers de l'État dont le savoir-faire est irremplaçable, c'est aussi défendre la démocratie, la solidarité internationale et l'avenir de notre pays.

À l'heure où cette mandature touche à sa fin, il est légitime et nécessaire de dresser un bilan, un véritable retour d'expérience sur le fonctionnement des Centres Ministériels de Gestion. Ces structures, conçues pour centraliser et harmoniser la gestion administrative des personnels, jouent un rôle déterminant dans le quotidien des agents. Leur efficacité, leur réactivité et leur capacité d'accompagnement conditionnent directement la qualité de vie au travail et la confiance que les personnels accordent à leur administration.

La **CFDT** défend la gestion de proximité des personnels, et le seul statut qui le permet encore est celui des Ouvriers de l'État (OE). Pour la **CFDT**, le statut des OE n'est pas obsolète ; il suffit de mettre en place des gestionnaires motivés pour le faire vivre. Certains employeurs ont compris l'intérêt de préserver ce savoir-faire et s'efforcent d'en améliorer l'attractivité. Nous saluons leurs efforts et travaillons activement avec eux, mais, malheureusement, tous les employeurs ne partagent pas cette vision.

La hausse du taux d'avancement des groupes VII en 2025 est le fruit de ce travail collectif et la **CFDT** revendique le renouvellement de cette mesure d'attractivité et de fidélisation ainsi que sa pérennisation sur le long terme.

Nous sommes constamment confrontés à des taux d'avancement décevants et à leurs publications tardives, ce qui entrave le travail des CAPSO et la gestion de l'avancement des Ouvriers de l'État.

La **CFDT** revendique une hausse des taux à la hauteur de l'implication des Ouvriers de l'État au sein de la communauté professionnelle de Défense. Le ministère des armées doit augmenter les taux d'avancement pour continuer à assurer le déroulement de carrière que tous les ouvriers de l'état méritent.

Concernant la population des TSO, le modèle est certainement à revoir car on s'aperçoit que sur cette mandature certains employeurs n'ont pas obtenu de droit.

Pour la **CFDT** le statut des OE n'est pas à bout de souffle, Il suffit d'avoir des gestionnaires engagés pour assurer sa pérennité.

Certains employeurs ont compris l'intérêt de maintenir ce savoir-faire, la DGA le SIAE et l'armée de Terre.

La **CFDT** souhaite rappeler que les dossiers des travaux insalubres et de l'amiante ne constituent pas des avantages liés au statut. Ces expositions nocives sont responsables de nombreuses maladies et décès. Compte tenu de la réduction significative de leur espérance de vie, un départ anticipé est possible pour les ouvriers exposés. Les personnels ont réellement subi ces expositions, mais leurs droits ne sont pas reconnus car les documents fournis par l'administration ne sont administrativement pas recevables : un non-sens.

La **CFDT** vous rappelle qu'un départ anticipé est possible du fait que l'espérance de vie de ces agents exposés sera considérablement réduite. Pour la CFDT Il est inconcevable que pour qu'un agent puisse retrouver ses droits il doive mettre sa vie en danger par une grève de la faim.

La **CFDT** est consciente des contraintes liées aux exigences de la Caisse des Dépôts et Consignations, mais s'interroge sur le fait que quasiment tous les dossiers engendrent une problématique de gestion.

Pour la **CFDT**, il n'est pas tolérable qu'un agent exposé ne puisse bénéficier de ce droit du fait de soucis administratifs !

La **CFDT** continuera d'accompagner avec détermination et bienveillance les dossiers des agents, se réservant toujours la possibilité de les faire expertiser par la DRHMD ou de les assister devant le tribunal en dernier recours.

La **CFDT** remercie les employeurs pour l'intérêt porté à l'avancement de leur personnel sous statut ouvrier, les ATE pour la qualité des échanges qui se sont bonifiés tout au long de cette mandature.

Pour terminer notre déclaration liminaire, la **CFDT** souhaite que pour la prochaine mandature les élus en CAPSO soient correctement accompagnés pour obtenir les moyens nécessaires à accomplir leur mission. Être membre d'une instance, c'est travailler pour l'intérêt collectif pour les agents de notre ministère. A l'aube d'une nouvelle mandature, il est important de sensibiliser tous les acteurs et principalement la hiérarchie de proximité pour qu'un élu reste disponible pour œuvrer au bénéfice de toutes et tous.

Nous souhaitons une belle continuation à tous les acteurs de cette mandature et sommes convaincus que la prochaine s'enrichira de l'expérience acquise pour s'améliorer.